Vol. XLIX SAINT-BONIFACE, MANITOBA, 28 JUILLET 1920 No 36

ABONNEMENTS

Canada .... $1.00 par année
Etats-Unis .... 1.50 " "
Europe .... 2.50 " "

Tarif des Annonces

1ère insertion, par ligne .... 12 cents
Chaque insertion subséquente 8 cents

N. B.—Les annonces de naissances, mariages et sépultures seront insérées au taux de 25 cents chacune.

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

LE MANITOBA
EST PUBLIE ET IMPRIMÉ
TOUS LES MERCREDIS

Toutes communications concernant le journal ou l'imprimerie doivent être adressées :

Le Manitoba
42 AVENUE PROVENCHER
SAINT-BONIFACE - MANITOBA
Téléphone : Main 3377

MGR PASCAL EST MORT EN FRANCE

(*Le Patriote de l'Ouest*)

Monseigneur Pascal n'est plus!... Quel deuil pour l'Eglise de Prince-Albert qui pleure la mort de son évêque fondateur! Quel deuil pour l'Eglise de l'Ouest qui perd encore un de ses admirables évêques missionnaires!

Il y a quatre mois à peine, c'était le saint archevêque d'Edmonton que la mort couchait dans la tombe; aujourd'hui c'est un autre grand serviteur de Dieu, notre chef bien aimé, que la mort nous ravit, loin de nous, sans nous avoir laissé la consolation de le revoir!... O mort, que tes traits sont cruels!

Mercredi matin, 14 juillet, trois mots d'un cablogramme daté de Aix-en-Provence nous apportaient la fatale nouvelle : Mgr Pascal décédé." Et nous étions orphelins, à l'heure même où des lettres de là-bas nous donnaient l'espoir que Monseigneur pourrait nous revenir le mois prochain! Quel sacrifice aussi pour notre cher évêque de mourir loin de son diocèse qu'il a fondé et où il a tant travaillé depuis trente ans, loin de ce pays d'adoption, ce grand pays de l'Ouest et de l'Extrême-Nord où depuis cinquante ans il faisait l'oeuvre de Dieu!

Seize années de séjour dans les missions de l'Athabasca-Mackenzie, les plus pénibles du monde; vingt-neuf années d'épiscopat dans un diocèse où tout était à créer et qu'il a rendu florissant: telle est la carrière de ce vaillant apôtre que le bon Dieu vient d'appeler à la suprême récompense.

La vie du missionnaire dans le Nord, avec ses privations, son isolement affreux, ses souffrances de tous les instants, a, comme le disait Pie IX "tous les mérites du martyre sans en avoir la gloire." C'est une épopée héroïque que notre siècle d'égoïsme a peine à comprendre, et ce fut pendant seize ans la vie quotidienne de celui que Dieu préparait à être le fondateur du diocèse de Prince-Albert.

La fondation de nouveaux diocèses est comme la création d'autant de nouveaux royaumes émanant de la royauté suprême de Jésus-Christ et de Son Représentant visible sur la terre, Notre Saint Père le Pape. L'envoyé de Dieu, l'homme que la Providence choisit pour établir ce royaume spirituel est toujours un homme supérieur par quelque qualité de l'esprit et du coeur. Avant tout c'est un homme de Dieu, un homme de foi intrépide, d'une grande bonté et d'un grand dévouement. Il est chef, mais comme son Divin Maître, il se fait le serviteur de tous; il est pasteur, et il consume sa vie pour ses ouailles; il est gardien de la vérité, semeur de bien, créateur d'oeuvres, et toujours il lui faut compter sur Dieu plus que sur les hommes; sa vie est un holocauste, la moisson des âmes est toute sa gloire et sa récompense. A meilleur titre que le fondateur d'un royaume et d'une dynastie, celui que Dieu choisit pour fonder un diocèse est l'instrument de grandes oeuvres, un homme que Dieu associe à ses desseins dans la vie des peuples.

Lorsque Monseigneur Pascal fut appelé par la volonté du Saint-Siège et de ses supérieurs religieux à venir fonder le diocèse de Prince-Albert, il ne trouva en arrivant qu'une remise pour palais épiscopal et une misérable cabane pour cathédrale. Le Vicariat Apostolique de la Saskachewan s'étendait alors jusqu'au pôle glacial et comprenait à peu près tout le Vicariat Apostolique actuel du Keewatin. Le nombre total des catholiques de toutes nationalités n'était pas plus de sept à huit mille; et à Prince-Albert même il n'y avait que150 catholiques dont quelques blancs et une douzaine de familles métisses et de sauvages. L'évêque avait alors dix-sept missionnaires, tous Oblats de Marie Immaculée, pour travailler ce champ d'apostolat aussi vaste qu'un empire. Le pays n'était pas encore développé et l'évêque n'avait d'autres ressources pour vivre, pour établir les églises et subvenir aux besoins des oeuvres, que l'aumône de la charité qu'il allait recueillir lui-même, surtout en France, ou qui lui venait par la Propagation de la Foi et l'oeuvre de la Sainte Enfance.

Fondateur d'un diocèse où tout était à créer, sans ressources assurées autres que celles de la Providence et de la charité, Monseigneur Pascal a connu toutes les angoisses, le dénuement, les privations, les voyages pénibles, les fatigues des premiers apôtres, mais il était heureux de souffrir pour Dieu, et Dieu a béni ses souffrances et ses labeurs.

Fils dévoué de l'humble et illustre congrégation religieuse des Oblats de Marie Immaculée qui a évangélisé tout cet immense pays de l'Ouest; fils de la France apostolique qui accomplit toujours les "Gesta Dei per Francos" sur toutes les plages du monde et qui donne à la belle langue française cet incontestable mérite d'universalité devant Dieu d'avoir été la langue maternelle du plus grand nombre des apôtres du Christ, le fondateur du diocèse de Prince-Albert, avait choisi pour devise de son blason épiscopal la parole d'humilité et de confiance en Dieu de l'apôtre saint Pierre qui allait marquer le cachet de tout son épiscopat : "En votre nom, Seigneur, je jetterai le filet. In verbo autem tuo laxabo rete."

Comme les vrais apôtres du Christ il avait toujours su se faire tout à tous avec une condescendance charmante et une admirable simplicité, s'accommodant à toutes les circonstances et se soumettant à tous les inconvénients de la pauvreté, aussi bien dans son humble palais épiscopal que dans les pauvres missions et les paroisses naissantes qu'il allait visiter et encourager de sa présence. Il semble que Dieu a voulu, malgré la diversité des caractères et des tempéraments, que le trait caractéristique de tous les premiers évêques de l'Ouest fût celui de la bonté. Comme les vrais apôtres du Christ aussi il a toujours eu une confiance illimitée en la Providence et il a su inspirer cette confiance à ceux qui travaillaient sous ses ordres. C'est ainsi qu'il a pu entreprendre et mener à bien de grandes oeuvres.

Quand on considère maintenant tout le progrès accompli depuis vingt-neuf ans dans le vicariat apostolique de la Saskatchewan devenu depuis treize ans le diocèse de Prince-Albert, avec sa magnifique cathédrale, avec ses nombreuses paroisses et missions, avec ses oeuvres de charité et d'enseignement solidement organisées sous la direction de plusieurs communautés religieuses, avec son oeuvre de presse catholique bien vivante et les oeuvres diverses d'organisation qui se developpent, on peut se faire quelque idée de la somme de labeurs et de sacrifices que cela représente, et l'on ne peut manquer de rendre grâces à Dieu pour tout le bien qui a été accompli par le ministère si fécond du premier évêque de Prince-Albert.



Chacune des paroisses ou missions, au nombre de plus d'une centaine, a son histoire et ses motifs particuliers de garder le souvenir reconnaissant de son Premier Pasteur. Dès la première heure Monseigneur Pascal avait compris toute l'importance de la colonisation. Par lui-même, au cours de ses voyages, ou par l'intermédiaire de prêtres colonisateurs il a contribué à l'accroissement des forces catholiques. Touets les communautés religieuses enseignantes ou hopitalières qui secondent si puissamment le ministère du prêtre dans les paroisses, c'est son zèle et à ses nombreuses démarches que nous les devons, comme aussi tout le clergé séculier lui-même et l'importante colonie des Pères Bénédictins.

La population catholique du diocèse qui comptait moins de 8,000 au début s'élève aujourd'hui, d'après un recensement tout récent, à près de 40,000, dont 16,000 de langue française, 13,000 de langue allemande et 6.000 de langue anglaise, sans compter une nombreuse population de langue ruthène sous la juridiction de l'évêque de ce rite. C'est dire combien le diocèse a progressé rapidement, malgré l'arrêt causé par la guerre.

Monseigneur Pascal a toujours secondé puissamment de son encouragement tous les bons mouvements et toutes les associations qui se sont fondées pour organiser les forces catholiques, leur donner de la cohésion et les mettre en état de résister efficacement aux influences mauvaises ou hostiles. Dès la première heure il a compris, à ce point de vue, toute l'importance de la presse catholique. Déjà, en 1904, un journal se fondait pour les catholiques de langue allemande, et, en 1910, le même bienfait était accorlé aux catholiques de langue française par la fondation de notre journal. Pour l'encouragement qu'il nous a toujours donné, pour l'appui financier dont il nous a soutenus aux débuts de l'oeuvre, dont il consentit lui-même à être le président durant les années les plus difficiles, nous devons à notre évêque disparu une immense dette de gratitude. C'est à bon droit un sujet d'admiration pour tous que l'évêque missionnaire ait pu doter son jeune diocèse d'oeuvres de presse catholique si importantes.

L'année qui suit sa consécration, au mois de mai 1892. Monseigneur Pascal, saluant ses vénérables collègues de l'épiscopat canadien qui venaient lui rendre visite et participer à la pose de la pierre angulaire de la première cathédrale, disait avec le Divin Maître aux disciples de saint Jean-Baptiste : Quid existis videre in deserto? Qu'êtes-vous venu voir dans le désert?" Et Monseigneur Taché, le premier archevêque de Saint-Boniface, répondait : "Nous sommes venus voir plus qu'un précurseur et plus qu'un prophète, nous sommes venus voir un apôtre de Dieu." Monseigneur Taché avait prophétisé juste. Le premier évêque de Prince-Albert a été un véritable apôtre de Dieu. Sur sa tombe on pourra graver l'épitaphe réservée aux chrétiens des catacombes : "Bene merenti, à celui qui a bien mérité de Dieu et de son Eglise." Le saint évêque est appelé à la récompense de tant d'années remplies par la prière et l'apostolat, et nous sommes orphelins.—A.-F. Auclair, O. M. I.

FRANCE ET VATICAN

Si l'on en croit les récents courriers européens, les derniers obstacles qui s'opposaient à la reprise des relations diplomatiques officielles entre la France et le Vatican seraient disparus, et la nomination d'un ambassadeur français auprès le Saint-Siège, de même que l'envoi d'une Nonce à Paris, ne seraient plus qu'une question de temps.

Si la nouvelle est exacte le premier ministre Millerand vient de donner une nouvelle preuve que, malgré son passé ,il possède un sens politique très affiné, et une conception non moins nette de la politique dont ne doit pas s'écarter la France si elle veut non seulement rester fidèle à ses traditions mais encore soigner ses meilleurs intérêts.

L'ARGENTINE ET LE CANADA

(La Presse)

En Canada, les républiques de l'Amérique latine sont peu connues : on semble se désintéresser de ces pays où, cependant, la civilisation est l'égale de celle des contrées d'Europe. Parlons-nous de la République Argentine, tout ce qu'on paraît en savoir, c'est que l'on en exporte à l'étranger des viandes congelées en grandes quantités. Mais on ignore par exemple, que la population de l'Argentine, en cinquante ans, est passée de 1,882,000 à 8,652,000. Cette augmentation a été en partie causée par l'immigration qui, depuis 1875, s'est chiffrée à 2,965,000; l'accroissement naturel, durant la même période, a été de 2,805,000 habitants.

La population étrangère compte pour 2,145,000 et se divise en plusieurs groupes, où les Italiens et les Espagnols comptent respectivement pour 832,000 et 734,000. Les Français y sont 74,000, les Anglais et les Allemands, 25,000 respectivement et les Russes 85,000.

Buenos-Aires, une des plus belles villes du monde entier, a plus de 1,600,000 habitants. C'est là qu'est publié le grand journal "La Prensa", dont le représentant, M. José-Fidel Lagos, est actuellement de passage parmi nous, en route pour l'Europe. Ce journal a un tirage de plus de 200,600 copies.

L'agriculture et l'élevage sont les deux grandes sources de revenu de la République. Les exportations de viandes congelées, durant l'année 1918, se sont montées à 257,920,332 piastres-or. Les terres en culture, pour l'année 1918-1919, avaient une superficie de 24,461,980 hectares. Le cheptel recensé indiquait 28,245,000 boeufs, 44, 795,500 moutons et 8,308,000 chevaux.

La balance du commerce extérieur de l'Argentine a jusqu'ici été favorable à ce paye; le premier semestre de 1919 montre un surplus de 60,321,767 piastres-or des exportations sur ies importations. Celles-ci proviennent surtout des Etats-Unis, du Royaume-Uni, du Brésil, de la France, de l'Italie. Mais depuis la guerre elles englobent en outre, le Japon et même les nouveaux Etats de l'Europe centrale.

La République Argentine a surtout besoin de machineries et de produits manufacturiers. Les Etats-Unis, le Japon, le Royaume-Uni, toujours à l'affût, se sont rendu compte qu'il y avait là un beau débouché pour leurs produits. Le gouvernement américain a créé auprès de son ambassade, à Buenos-Aires, un bureau commercial pourvu d'un nombreux personnel et chargé de recueillir tous les renseignements utiles, afin de documenter sur tous les points les fabricants et exportateurs des Etats-Unis.

Les maisons américaines ont envoyé des agents en voyages d'études d'un ou deux mois pour examiner sur place, d'une façon précise, les conditions du commerce argentin. Ces mêmes maisons ont organisé une publicité très remarquable, sous forme de revues très intéressantes, de circulaires, de catalogues, etc. tous rédigés en espagnol et fort bien présentés.

Le Japon a employé des méthodes analogues et a même envoyé en Argentine des experts et un certain nombre de commerçants pour enquêter sur la situation commerciale.

Deux puissantes compagnies de navigation assurent un service permanent entre les deux pays. Le Royaume-Uni l'Espagne, l'Italie, la France font des efforts pour augmenter le chiffre de leurs transactions commerciales avec la République Argentine.

Ce pays importe, entre autre choses, les matières textiles et les les eauxproduits alimentaires, les eaux de vie et les liqueurs, les produits métallurgiques bruts, les machines-outils, d'outillage.

Pour ces derniers produits, maintenant que la guerre a rejeté au dernier plan l'Allemagne, qui alors dominait le marché argentin pour cette branche d'importation. les Etats-Unis semblent être devenus les seuls fournisseurs de l'Argentine pour les fers et aciers bruts. Mais la République a aussi besoin de coutellerie et de quincaillerie, du bois et de ses dérivés, du matériel électrique, etc.

En ce moment, où le commerce extérieur canadien prend une expansion formidable, mais dont la balance n'est pas en notre faveur, alors que l'on encourage de toutes façons nos fabricants et producteurs à chercher de nouveaux débouchés pour leurs produits, il semble qu'il serait important d'étudier de façon sérieuse la question de relations commerciales plus étendues entre le Canada et la République Argentine. Indéniablement, nos manufacturiers y trouveraient leur avantage, le pays tout entier en bénéficierait et toute démarche des autorités pour arriver à cette fin recevrait l'approbation de tous.

LES CONCLUSIONS DU COURS DE M. CHARTIER

(De La Croix de Paris)

M. le chanoine Chartier, professeur à l'Université de Montréal, vient de terminer la brillante série des dix leçons d'un cours qu'il a donné à l'Institut catholique de Paris sur le Canada.

Après avoir rappelé l'histoire de son pays et précisé les conditions géographiques, démographiques, intellectuelles, morales religieuses de sa vie présente après avoir notamment en deux conférences du plus haut intérêt, montré comment s'y posént le problème de l'enseignement et le problème religieux, M. le chanoine Chartier en est venu à des conclusions très nettes et fort utiles.

Le Canada est content de son sort. Même les rêves d'indépendance absolue que certains de ses fils font parfois sont vite rejetés par eux au pays des fantômes. Son union avec l'Angleterre est pleine d'avantages. Elle ne lui apparaît présenter aucun inconvénient. Il vit travailleur, paisible, éloigné de toutes les billevesées bolchévistes, dans un état de prospérité remarquable qui ne peut que lui faire désirer le maintien du statu quo. Avec la France donc, il n'y a plus à espérer que de voir se nouer des relations économiques et intellectuelles toujours plus étroites.

Mais que la France n'oublie pas qu'en terre canadienne prospère une communauté de son sang, toujours plus nombreuse, et dont le coeur et les aspirations, depuis trois cents ans, n'ont pas changé! Qu'elle n'oublie pas l'influence rayonnante, et sans cesse plus effective, de Québec! Qu'elle sache compter sur ces immenses sympathies et en tirer profit pour la gloire de son nom et la diffusion de ses idées les plus généreuses! D'autre part, il faudrait qu'elle évite, avec plus de soin, de froisser les Canadiens. Sa politique antireligieuse d'avant-guerre les a vivement émus. L'ignorance parfois l'espèce de dédain, dont certains de ses écrivains font preuve quand ils parlent d'eux, les heurtent à juste raison. Enfin, ils n'admettent pas certains conseils maladroits qu'on affecte trop souvent de leur donner. Qu'on les tienne pour ce qu'ils sont : un peuple de haute civilisation, de moeurs pures, de foi profonde, d'un loyalisme absolu mais au coeur fidèle, demeuré fortement attaché à la France par des liens d'idéal et prêt à recevoir d'elle, et prêt aussi à lui donner, dans l'ordre matériel et moral les témoignages les plus effectifs d'une féconde sympathie.—A. M.

LA RECOLTE

(*L'Evenement*)

Tandis que les bulletins officiels annoncent que les apparences de la récolte canadienne sont bonnes, mais que celle des autres pays ne s'annonce pas très belle, nous entendons les spéculateurs en grains prédire que le prix du blé et des autres denrées subira, cet automne, une baisse considérable. C'est le commencement d'une campagne pour chloroformer et le producteur et le consommateur, afin de mieux leur pratiquer l'opération d'extorsion qui enrichit le spéculateur.

Dans l'intérêt du Canada, il importe donc de renseigner le cultivateur sur l'état du marché mondial et la manoeuvre des entremetteurs. Le monde a besoin d'une surproduction agricole en Amérique, pour suppléer au déficit de rendement de pays producteurs comme la Russie, la Pologne, la Turquie, où l'état de guerre ou la révolution a réduit de moitié, au bas mot, la moyenne des récoltes. Les Etats-Unis et le Canada devront vendre leur blé d'autant mieux que, dans l'Amérique du Sud, la dernière récolte n'a pas été ce qu'on en attendait.

Nous demandons que les gouvernements d'Ottawa et de Québec, par leurs nombreux agents, renseignent les cultivateurs sur cet état de choses. Les conditions de la production agricole sont assez difficiles et la classe des producteurs méritante, pour que l'on voit sagement à ce qu'ils reçoivent toute la récompense possible de leur travail patriotique. On ne saurait trop donner d'encouragement pratique aux nourriciers altruistes d'une société moderne affolée de jouissance.

Il se peut que, à première vue, le consommateur ne voit point quel intérêt il a lui-même à ce que le producteur reçoive une large part de profits. On est souvent le dernier à comprendre son principal intérêt. Sans parler à d'autres points de vue, rappelons à cette classe que si les anomalies sociales continuent de dépeupler les campagnes, nous arriverons bientôt à la plus terrible des grèves, celle de la terre refusant de rendre parce que mécontente du traitement qu'elle reçoit. Encourageons donc l'agriculteur, nous les parasites des villes, car de leur satisfaction, de leur goût au travail, de leur vocation. dépend notre vie.

A ST-NORBERT

Dimanche, le 8 du mois d'août, dans la salle de l'Académie Collégiale Ritchot, à 7.30 du soir, une intéressante conférence sera donnée par Monsieur J.-M. Jolys, curé de St-Pierre, Man. Le sujet de la conférence portera sur les péripéties de M. Jolys lors de son voyage en Orient, ainsi que sur d'intéressantes choses qu'il à vues. On connait le talent de conteur de M. le curé de St-Pierre et c'est dire qu'une nombreuse assistance viendra l'entendre.

CITE DE SAINT-BONIFACE

AVIS

AVIS est par les présentes donné que le Conseil de la Cité de Saint-Boniface a l'intention de faire et construire, et fera et construira les travaux ci-dessous énumérés, à moins qu'il n'en soit empêché dans chaque cas respectif par pétition telle que ci-après mentionnée.

Dans les cas respectifs où telles améliorations locales seront faites, la Cité émettra des obligations spéciales pour un montant égal au coût de l'ouvrage et cotisera et prélèvera annuellement une taxe uniforme de frontage (sur les propriétés faisant front sur les rues ou parties de rues où l'ouvage sera fait) suffisante pour payer l'intérêt et créer un fonds d'amortissement pour éteindre la dette dans l'espace de temps mentionnée dans la cédule ci-dessous, l'intérêt étant calculé sur la dette à un taux ne devant pas excéder six pour cent (6%) par année, et à un pour cent (1%) par année de moins que ce taux sur le placement du Fonds d'Amortissement, mais ce dernier ne devant pas excéder quatre et demi pour (4½%) par année.

Dans le cas de trottoirs la cotisation sera prélevée seulement sur les propriétés faisant front sur le côté des rues ou parties de rues où les trottoirs seront construits.

Dans le cas du pavage la Cité assumera le coût des intersections plus un cinquième de la balance du coût de la dite amélioration locale jusqu'à concurrence des quatre-septièmes du coût total, et la balance du dit coût sera prélevée sur les propriétés faisant face aux deux côtés de la partie de la rue où l'ouvrage sera fait, et pour faire face au coût de l'entretien du pavage durant le cours d'années qu'il devra durer, il sera ajouté au coût du pavage une somme n'excédant pas 25 sous la verge carrée, et le montant nécessaire pour compléter le boulevard sur chaque côté de ce pavage fera aussi partie de son coût.

Et à moins que dans un mois de la publication de cet avis les propriétaires de la propriété réelle affectée dans chaque cas respectif, représentant au moins les trois cinquièmes en valeur de la dite propriété ne pétitionnent le Conseil à l'encontre de ces ouvrages et de la cotisation requise pour en payer le coût la Ville pourra sans autre avis procéder à faire exécuter ceux des dits travaux contre lesquels aucune pétition telle que ci-haut mentionnée n'aura été présentée, et à prélever les taxes spéciales de frontage nécessaires pour en payer le coût.

Les améliorations locales projetées et les rues ou parties de rues sur lesquelles elles devront être faites ainsi que la période d'années durant laquelle la cotisation spéciale sera prélevée sont respectivement comme suit :

Période de Trois Ans

TROTTOIRS DE 4 PIEDS DE LARGEUR EN MADRIERS

Côté	Rue ou Avenue	De	A	Coût approxi-
Est	—Kenny	Horace	Marion	$ 182.00
Sud	—Kitson	Kenny	Langevin	455.00
Est	—Kenny	Kitson	Eugenie	182.00
Nord	—Eugenie	Kenny	Taché	462.00
Sud	—Eugenie	Kenny	Taché	462.00
Ouest	—Chemin Ste-Marie	Taché	McMillan	1,085.00
Est	—Taché	Patterson	Eugenie	1,050.00
Nord	—Kitson	Taché	Kenney	422.00
Nord	—Dumoulin	Collège	St-Jean-Baptiste	455.00
Ouest	—Collège	Notre-Dame	Aubert	350.00
Est	—St-Joseph	Provencher	Dumoulin	182.00
Sud	—LaVérendrye	St-Joseph	Collège	490.00
Nord	—LaVérendrye	Taché	St-Joseph	350.00
Ouest	—Laflèche	Provencher	LaVérendrye	497.00
Nord	—Dumoulin	Laflèche	Maisonneuve	434.00
Sud	—Dumoulin	Laflèche	Maisonneuve	420.00
Sud	—Victoria	Taché	Langevin	896.00
Sud	—Notre-Dame	St-Jean-Baptiste	Collège	917.00
Ouest	—Archibald	Tissot	LaVérendrye	707.00

TROTTOIRS DE 5 PIEDS 4 POUCES DE LARGEUR EN MADRIERS

Côté	Rue ou Avenue	De	A	Coût approxi-
Est	—Aulneau	Victoria	Hamel	700.00
Nord	—Hamel	Aulneau	DesMeurons	1,120.00
Ouest	—Langevin	Hamel	Cathédrale	227.50
Est	—Langevin	Hamel	Cathédrale	227.50
Sud	—Marion	Langevin	Oak	805.00
Ouest	—DesMeurons	Cathédrale	Dubuc	3,500.00
Sud	—Horace	Taché	Langevin	952.00
Nord	—Horace	Langevin	Oak	784.00
Sud	—Horace	Langevin	Oak	777.00
Nord	—Kitson	Kenny	Langevin	455.00
Ouest	—Chemin Ste-Marie	Taché	Marion	1,120.00
Sud	—Kitson	Taché	Kenny	420.00
Est	—St-Jean Baptiste	Catrédrale	Hamel	574.00
Ouest	—St-Jean-Baptiste	Cathédrale	Hamel	560.00
Sud	—Dumoulin	Collège	St-Jean-Baptiste	420.00
Est	—Collège	Provencher	LaVérendrye	490.00
Est	—Taché	C. N. Ry	Rivière Rouge	938.00
Ouest	—St-Joseph	C. N. Ry	Rivière Rouge	847.00

TROTTOIRS DE 6 PIEDS DE LARGEUR EN MADRIERS

Côté	Rue ou Avenue	De	A	Coût approxi-
Est	—DesMeurons	Desautels	Provencher	840.00
Est	—St-Jean-Baptiste	Cathédrale	Provencher	665.00
Est	—Langevin	Marion	Goulet	182.00
Ouest	—Langevin	Goulet	Berry	210.00
Nord	—Marion	Langevin	DesMeurons	980.00
Est	—Kenny	Eugenie	Horace	182.00
Ouest	—Langevin	Marion	Horace	182.00
Ouest	—Kenny	Kitson	Eugenie	182.00
Ouest	—Chemin Ste-Marie	McMillan	Carrière	889.00
Sud	—Oak	Ste-Marie	Marion	1,950.00
Sud	—LaVérendrye	Taché	St-Josepr	350.00
Sud	—LaVérendrye	Collège	St-Jean-Baptiste	455.00
Nord	—LaVérendrye	Collège	St-Joseph	490.00
Sud	—Aubert	St-Joseph	Collège	945.00
Ouest	—Archibald	Plinquet	Tissot	497.00
Sud	—Provencher	Laflèche	Archibald	315.00
Nord	—Notre-Dame	Taché	Thibault	1,750.00
Sud	—Cathédrale	Aulneau	DesMeurons	952.00
Sud	—Notre-Dame	Collège	Taché	917.00
Nord	—Desautels	DesMeurons	Bourgeault	455.00
Sud	—Desautels	DesMeurons	Bourgeault	455.00

TROTTOIRS DE 8 PIEDS DE LARGEUR EN MADRIERS

Côté	Rue ou Avenue	De	A	Coût approxi-
Est	—Taché	Notre-Dame	Ruelle au Nord du Lot No 807 Plan 64	315.00
Sud	—Provencher	Taché	St-Jean-Baptise	735.00

Période de Dix Ans

Un pavage de 24 pieds de largeur, en béton sur la rue Victoria de la rue Taché à la rue Langevin. Coût approximatif, $15,488.00.

Par ordre,

Saint-Boniface, Man.,
ce 27 juillet, 1920.

ERNEST GAGNON,
Greffier.

LES PROFITEURS

De quelle bonne manière on leur "colle ça" en France

Je découpe de "l'Action Française" de Paris, l'entrefilet suivant, à la date du 12 juin dernier :

"Les petits :

Pour hausse illictie "sur le charbon" : M. Brummel, négociant, 5, rue Cavendish, quatre mois de prison et 5,000 francs d'amende; M. Boucher représentant, 91, rue Pelleport, deux mois de prison et 5,000 francs d'amende.

Pour hausse illicite "sur les lentilles": M. Martin, marchand de légumes secs, 44, Faubourg-Saint-Jean, Le Puy (Haute Loire), 500 francs d'amende.

Pour hausse illicite "sur la bière et la verrerie :" M. Maidon, pâtissier, 9, rue de Strasbourg, six jours de prison avec sursis et 200 francs d'amende.

Pour hausse illicite "sur la viande": M. Pinet, boucher, 127, rue de Flandre, au Bourget, 100 francs d'amende; M. Guillet, boucher, 125 avenue des Batignolles, à Saint-Ouen, 20 francs d'amende.

Pour hausse illicite "sur le sel": M. Vasseur, épicier, 88, boulevard de Port Royal, 100 francs d'amende.

Pour hausse illicite "sur le eaux minérales": M. Candidus, directeur des Buffets des Courses 3, rue de la Bienfaisance, 200 francs d'amende.

Pour hausse' sur les camembert": M. Maudion, marchand de fromage, 31, rue Pasteur, à Saint-Ouen 100 francs d'amende.

Pour hausse illicite "sur le beurre": M. Bruneau crémier, 44, rue Laborde, 200 francs d'amende; M. Chapeau, épicier, 7, route d'Orléans à Arcueil 25 francs.

Pour hausse illicite "sur le lapin": M. Martineau, fruitier, 44, rue de Belleville, 300 francs d'amende.

Perpignan 11 juin.—Un négociant poursuivi par la Régie pour mouillage de grandes quantités de vins a été condamné par le tribunal correctionnel à trois mois de prison et à des amendes dont le total s'élève à près de 500,000 francs."

L'*Autorité*, qui cite ces faits, y ajoute les commentaires suivants:

"De l'autre côté on sévit contre les profiteurs. Ici ce sont les rois et maîtres de la situation. Quant à ceux qui mouillent les vins et posent de fausses étiquettes sur les bouteilles de liqueurs, ils vivent comme des crésus. Toucher à ces gogos-là est impossible, ils sont soutenus, archi-soutenus, j'irai jusqu'à dire : entretenus."

—*Vindex.*

FEUILLETON DU "MANITOBA"

No 1

Le Grand Mufflo

Par Pierre L'Ermite

A TOI

Excuse-moi, mon vieux Mufflo, si je te tutoi!

Tu es un vieil ami pour moi.

Depuis si longtemps nous vivons ensemble côte à côte!...

Voici plus de vingt ans que je te connais..., que je te suis..., que tu me marches avec amplitude sur les pieds, ce qui d'ailleurs m'a permis de te contempler de plus près... de regarder jusqu'au fond de tes yeux.

Longtemps je me suis demandé: "Es-tu bête ou méchant...?"

Et je suis arrivé à cette conviction que tu es les deux... largement, si largement que tu ne tiens pas tout entier dans ce livre!

Comme dans les glaces des d'Herberie, tu débordes!

Et de même que le bleu et le jaune font du vert, la bêtise et la méchanceté ont fait de toi un orgueilleux.

Pauvre cher ami!... Orgueilleux! ... Toi!... Il ne te manquait plus que cela!...

Beaucoup, en te regardant, diront : "Quelle exagération!... Quelle grosse charge!... Nous connaissons d'irréductibles athées; ils sont intelligents quelquefois, tolérants presque toujours!... Mais ce Mufflo..? Ce sac..? Ce paquet..? Il n'existe que dans l'imagination malade d'un clérical atteint de la folie de la persécution..."

Alors je m'adresse à ces sceptiques, et je leur dis :

Vous croyez que Mufflo n'existe pas...?

C'est très simple...

Mettez une soutane sur votre dos, un bréviaire sous votre bras, coiffez un chapeau de prêtre... Et, vers 6 heures du soir, allez vous promener dans un faubourg ouvrier ou dans tel village sectaire, possèdant un maire ou un instituteur comme ceux qui ont émaillé de leur bêtise haineuse la Troisième République.

Vous ne serez pas toujours insulté à haute voix.

Mais soyez attentif... Et vous comprendrez à certains gestes, à certains regards, à ce fer qu'on touche... à ce rire étouffé... à des effrois subits... à des bouts de phrases entendues, que le Mufflo qu'on vous présente ici pullule, dosé d'une façon variable suivant les localités et les industries. Vous trouverez même dans le mien un côté sympathique qui est loin d'exister toujours, et vous pressentirez que, derrière mon imbécile, il en pousse d'autres, aussi épais, aussi malins, qui rêvent de faire mieux et plus vite quand arrivera le Grand Soir...

Et vous estimerez peut-être que ce Mufflo énorme reste au-dessous de la vérité; car, en anticléricalisme surtout, le vrai, le réel, l'existant, le "constaté" dépasse le vraisemblable.

Tu est donc réel, ô Mufflo...; tu incarnes une catégorie spéciale de mangeurs de curés; et il était bon pour l'histoire qu'on t'isolât un peu dans la splendeur de tes proportions.

Mais, malgré ta bonne volonté, tu n'as pu tout anéantir de l'ineffable beauté primitive de l'homme, tel qu'il sortit des mains de Dieu... Il apparaît en toi, à certaines heures, quelques rares lueurs d'idéal au travers de la matérialité qui t'écrase.

Puissent-elles, un jour, te faire prendre conscience de toi-même!

Puissez-tu trouver sur ta route quelqu'un qui t'ouvre les yeux.. Quelqu'un qui te crie :

—Tu es ille vir!... Mais c'est toi!... C'est ton portrait!... Tu es le Mufflo!

—Pas possible!...

—Tel que je te le dis!...

De là à changer, vois-tu... il n'y a qu'un pas.

C'est la grâce que te souhaite un pauvre petit vicaire que tu as "couacqué" bien souvent dans les faubourgs de Clichy, vers l'an de grâce 1890.—PIERRE L'ERMITE.

CHAPTIRE 1ER

Comment Prosper-Désiré Rumahu est subitement devenu "Mufflo"...

Monsieur le Curré!...

...Je vous demende ancore que je veut que mon anfant l'ai oci; et puis il n'a pas de temps à perdre, sans quoi il ne ferra pas sa première Communion!... Voilà!...

Je veut ancore que vous le laissiez sortire pendant le catéchisse, à chaque fois qu'il veut; car quand vous lui refuser, alors. et ça y doublerait sa bronchite! Vous n'ête pas merre... vous!

Je vous salue!

Femme RUMAHU.

Du coup, l'abbé déchira le torchon de papier en morceau, et, dans la salle du catéchisme, chercha la place de ce fameux Rumahu (Désiré-Prosper).

Justement, le moutard, fatigué des hannetons et de la toupie, était en train de déviser le banc.

—Rumahu...? Ici!...

Mais le gaillard était tellement occupé à sa vis, une vis têtue... cléricale, qu'il n'entendit pas...

—Rumahu! répète le directeur d'une voix déjà énervée.

Le garnement ne bouge pas davantage. Seulement les camarades se lèvent devant..., derrière .., à droite... à gauche...; tous, enchantés d'avoir enfin une occasion légitime de faire du fracas, se précipitent à la rescousse sur le coupable :

—Rumahu !... Rumahu !... M. l'abbé qui t'appelle. ! Mais oui ... Parfaitement... T'as pas fini...?

Rumahu lève un oeil d'abord surpris; puis, constatant que le didecteur a bien réellement les regards sur lui, prend aussitôt l'air le plus placidement bête qu'il peut trouver, ce qui n'est pas peu dire!

—Rumahu!... Ici!... répète tonitrueusement l'abbé.

Alors, les deux mains dans les poches, traînant la patte, les épaules pliantes, sa vaste gi-becière lui battant les cuisses, Rumahu se dirige vers l'estrade du directeur des catéchismes, avec ce sourire gouailleur du jeune gamin qui veut paraître se moquer de tout.

—Qu'est-ce que tu faisais là-bas...?

—M'sieu. c'est le banc qui ne tenait pas...

—Il ne tenait pas... Parce que l'as cassé!

—Non, M'sieu... C'est pas moi, c'est Paing...!

—Et... C'est ta mère qui a écrit cette lettre?

—Oui, M'sieu...

—Eh bien! tu lui diras, à ta mère, de ma part, tu entends bien, que les enfants libres, que les enfants des collèges et des pensions, que les enfants intelligents, que tout le monde fait deux ans de catéchisme pour se préparer à la Première Communion, et que les paresseux, les cancres comme toi, devraient en faire trois au lieu de deux... Tu as compris...?

—Oui, M'sieu.

—Maintenant, retourne à ta place.

—Oui, M'sieu.

De l'air le plus indifférent du monde, Rumahu descend les marches; puis, tout d'un coup, se ravise et remonte vers l'estrade.

—Dites donc, M'sieu, et pour les cabinets...?

—Pour les cabinets, tu feras aussi comme tout le monde...

—M'sieu... C'est qu'maman, elle a dit comme ça que j'avais une bronchite...

—Moi aussi, j'en ai une... bronchite!...

Et Rumahu s'en retourne, battu et ricanaillant, lâchant ses hannetons en route, et va reprendre sa place au bout de l'extrême-gauche.

Alors le catéchisme commence.

Pas le catéchisme ordinaire, celui que l'on fait aux enfants civilisés; pas même ce catéchisme mixte, où le prêtre est aidé dans sa tâche par le dévouement des dames de la noblesse, de la bourgeoisie ou par de simples et chrétiennes enfants du peuple; mais ce duel lassant, où le prêtre tout seul a devant lui les êtres féroces de certaines laïques de banlieue, excités par des caporaux primaires, énervés par quatre heures de classe, et qui arrivent là, les cheveux ébouriffés les joues et les mains pleines d'encre, la gibcière mollasse, pendante au dos, rouges encore de s'être torgnolés dans la rue; le catéchisme, où le prêtre a besoin d'avoir les qualités des dompteurs les plus célèbres; où, sur cinquante enfants, bien peu pourtent encore sur leurs visages le charme mystérieux des jeunes regards qui fait penser plus loin, et audelà...

mon petit Prosper y ne fasse qu'une ban de catéchisse, par rapport au certificat d'études. Vous comprenez : ses parents l'ont bu; et

—Nous avions à apprendre aujourd'hui comme leçon... le chapître septième.

—Non! Monsieur l'abbé, c'est l'douzième!... Pas vrai!... C'est l'treizième! Je le sais mieux que toi!

Et la moitié du catéchisme est déjà debout.

—Je vous répète que vous aviez à apprendre le chapitre sept; je l'ai dit et redit à satiété.

—Oui, M'sieu...! répète tout un groupe qui n'a rien appris du tout, et qui éprouve déjà le besoin d'essayer, par son attitude bienveillante, de corrompre la justice du directeur.

Mais toute l'extrême-gauche proteste... Rumahu en tête...

—M'sieu, c'était l'treizième..!

—Rumahu, interrompt l'abbé, c'est le chapître treize qu'on a eu à apprendre...?

—Oui, M'sieu...!

—Et... de quoi parle le chapitre treizième...?

(A suivre)

SES DEUX VACHES ONT FAIT LA FETE

Durham, N. E., 24. — Un fermier des environs de cette ville du nom de John King, a été fort intrigué, hier soir, en apercevant deux de ses vaches étendues en des positions anormales, l'oeil hagard, dans l'un de ses pâturages, souffrant apparemment de quelques étrange maladie. Immédiatement, il fit mander un vétérinaire qui procéda à un long examen des deux animaux. L'homme de science après s'être plongé dans une profonde réflexion, déclara avec un sourire que les deux bêtes étaient à peu près "ivres-mortes". A ces mots, notre fermier procéda à une perquisition en règle de par ses terres. Quel ne fut pas son étonnement de découvrir à l'extrémité la plus solitaire d'un enclos un alambic de contrebande aux dimensions imposantes. Les vaches du brave homme s'étaient enivrées en mangeant une certaine quantité du malt mis à fermenter par les fabricants d'alcool illicite.

LA COMMISSION DU COMMERCE

Ce qui se passe à l'heure actuelle à propos de sucre n'est pas de nature à inspirer au public une bien grande confiance dans les commissions gouvernementales, et dans celle du Commerce en particulier. Il n'en faudrait pas plus pour disposer le peuple à donner raison à M. Murdock, qui est sorti de cette commission en faisant claquer les portes, et sur les dénonciations duquel on a fait un silence si prudent.

En effet, il ya quelques jours, les consommateurs payaient le sucre 24 centins la livre, ce qui était déjà énorme. La Commission du Commerce entre en lice, et le lendemain, le prix du sucre saute d'un bon de 24 centins à 26 centins la livre.

L'intervention de la Commission du Commerce a-t-elle causé une rareté soudaine sur le marché? Sinon pourquoi les consommateurs sont-ils forcés de payer ce prix ruineux, quand les marchands trouvaient leur compte la veille à leur vendre le sucre deux sous de moins la livre?

PETITES ANNONCES

A LOUER

Une petite suite, et chambres meublées où non meublées. S'adresser : 406 Collège, Téléphone N 1514.

A VENDRE

... poêle de cuisine et un à l'huile, 3 brûler Florence, 335, rue DesMeurons.

A VENDRE—Maison a vendre, No 25, rue Desautels. S'adresser au propriétaire Monsieur Henri Boivin ou à Monsieur Page à l'Hôtel Québec.

Chant des Morts - En France et en Belgique

1
Le long rampart de nos poussières,
De l'orient à l'occident
Marqué de croix, planté de pierres
Est cimenté dans notre sang;
Nos esprits y montent la garde,
Et si jamais vous reveniez
Ils se lèveraient sous vos pieds :
Ce sont des Alliés l'éternelle avant-garde!

3
Vous nous avez pris nos horloges,
Vous pourrez mesurer le Temps :
Vous mériterez des éloges,
Si de ce jour à cinquante ans,
Vous pouvez payer votre dette.
Vous allez suer, c'est certain
L'injustice enfante chagrin :
Guerre est bien rarement synonyme à conquête.

REFRAIN
"Non! Vous ne passerez jamais
Brigands de la Poméranie!
Non jamais! votre tyrannie
Titubant dans l'ivrognerie
Du pays des tombeaux ne troublera la paix!

2
Ici des morts, là des vaincus!
Il fait bon d'être ici sans vie :
D'ici tous nous vous avons vus
Couverts de noire ignominie,
Au galop traverser le Rhin,
Ce Rhin reconquis par la France,
Commencer votre pénitence
Dans le bagne allemand gouverné par Berlin.

4
Si vous voulez reconquérir
L'estime de la race humaine,
Il faut patiemment souffrir,
Cultiver l'amour, non la haine.
Il faut surtout vous souvenir
Que "chacun chez soi", c'est fort sage :
Gardons chacun notre héritage :
On se brûle les doigts à vouloir conquérir."

Winnipeg le 25 juillet 1920.

P. LARDON.

PUBLIE PAR PERMISSION SPECIALE DE L'AUTEUR

NOTES LOCALES

Madame Goudrault de Montréal est de passage chez son fils J. A. Hébert, 135, rue Mayfair.

Les obsèques de M. Joseph Dupas ont eut lieu ce matin, une nombreuse assistance y assistait apportant à la veuve et à la famille cette délicate consolation. On sait que M. Dupas s'est tué accidentellement tombant d'un échauffaudage, en travaillant sur le clocher d'une église que M. Joseph A. Tremblay construisait à Edmonton, Alta. M. Dupas était agé de 43 ans et laisse pour pleurer sa perte sa veuve et dix enfants. Il demeurait au No 92, rue Berry, Norwood.

Le Rév. Père A. Dorval de l'église Ste-Irénée de Montréal était de passage à Saint-Boniface, à l'archevêché. Il était venu à l'occasion du mariage de son frère le professeur Georges Dorval, le distingué organiste de la cathédrale de Saint-Boniface.

M. et Mme Trénit, de la rue Notre-Dame, sont partis pour Montréal, avec leurs enfants.

M. J. L. N. Taillefer, secrétaire-trésorier de la Cie Jean-J. Daoust Ltée est parti lundi pour un voyage d'affaire dans l'Est du Canada.

RECEPTION

M. et Mme C.-A. Lemieux ont donné une brillante réception, lundi dernier à leur résidence, rue Notre-Dame, en l'honneur de M. et Mme Dorval revenus de leur voyage de noces.

DOUBLE LECON

(L'Evnement)

Un cultivateur progressif de Laprairie poursuivait naguère un voisin moins avancé, parce que la négligence d'enlever les mauvaises herbes de son champs nuisait à sa propre culture méliorée. Le tribunal a jugé que le voisin arriéré n'avait pas droit, pour avoir laissé les mauvaises herbes envahir sa terre, d'entraver partiellement les succès d'un travailleur plus consciencieux et plus intelligent. C'est un véritable jugement de Salomon, selon noue, un jugement dont la morale s'étend bien au-delà de la simple question de justice.

Au point de vue de l'avenir de l'agriculture en Canada, la faute dufermier qui laisse le chiendent, la chicorée, la marguerite, envahir sa propriété est beaucoup plus grave qu'on ne le croit. Dans certaine partie du Manitoba, cette négligence a ruiné par fois toute une région. En effet en pareil cas il n'y a pas que le fermier coupable qui souffre des conséquences de sa paresse, mais tous ses voisins, pour commencer, et bientôt toute une paroisse en subissent aussi les mauvais résultats. Il vaudrait mieux reboiser une terre en culture que de laisser s'y implanter la mauvaise graine!

Dans l'ordre physique, la société doit comprendre que, de même qu'une fleur nuisible à la culture, il est des enfants brillamment doués, par certains côtés, mais souffrant d'une maladie terrible par le danger de contagion qu'elle présente. Le devoir des parents d'un tel enfant malade est de l'isoler, selon les règles de l'hygiène, afin de lui donner la chance de recouvrer la santé, afin surtout de protéger le prochain d'un contact délétère. Si les parents, pour une raison ou pour une autre, ne sont pas en état de protéger ainsi leur enfant et la société, il est de leur devoir de demander secours à la communauté. Celle-ci, dans son propre intérêt, prendra, à ses frais, les mesures nécessaires.

Or dans la seule cité de Québec et dans les seuls quartiers pauvres, il y a des milliers d'enfants nés de parents tuberculeux et voués eux-mêmes à la terrible maladie, dont ils offrent déjà les symtômes. Ces malades inconcients sont mêlés aux autres enfants, aux jeux, à l'école, à l'église. Lorsqu'ils arrivent à l'âge de puberté, plusieurs commencent leur apprentissage dans les fabriques ou les ateliers. Des petites filles, à 13 ou 14 ans, s'offrent dans les familles à garder les petits enfants!... Ce sont les frêles marguerites du champ de mort partout autour d'elles.

Maintenant, dans l'ordre intellectuel, les champions d'idées fausses, au point de vue social, offrent un danger analogue à celui des mauvaises herbes ou des contagieux; et, au point de vue moral, comme chacun le comprend mieux, les mauvais sujets, par leurs exemples pernicieux, ruinent les âmes et souvent les corps de leur imitateurs...

Mais ces comparaisons ne sont pas présentées ici pour produire un peu d'effet sur l'imagination. C'est la question des responsabilités, vis-à-vis des individus et de la nationalité, que nous envisageons. Songez donc qu'il est désormais défendu à un cultivateur routinier de négliger d'enlever les mauvaises herbes de son champ, mais qu'il reste loisible aux tuberculeux et cancéreux, aux semeurs d'idées fausses, aux comptempteurs des lois de la morale, de propager de par le monde des fléaux désastreux! Législateurs, réfléchissez là-dessus, et vous aussi pères de nombreuses familles!

CONTRAT

Pour le transport de la Malle

Des soumissions cachetées, adressées au Maître de Poste Général seront reçues à Ottawa jusqu'à vendredi le 27 août 1920, à midi, pour le transport de la malle de Sa Majesté pour une durée de quatre année. Deux fois par semaine, sur le trajet de Prairie Grove à la gare de Lorette, commençant le 1er octobre prochain.

Des avis imprimés contenant plus d'informations sur les conditions de ce contrat ainsi que des formules de soummissions peuvent s'obtenir en s'adressant au bureau de poste de La Broquerie, ou au bureau de l'Inspecteur des Postes, à Winnipeg.

Winnipeg, 16 juillet 1920

H. H. PHINNEY,
Inspecteur des Postes

MEDECINS

Dr. F. LACHANCE
Des Hôpitaux de Paris
Spécialité :
CHIRURGIE ET GYNECOLOGIE
Consultations : de 2 à 5 p.m.
Téléphones :
Bureau: Main 2604—Rés. M. 2613
Bureau : Bloc Somerset
Chambre 438
Avenue du Portage - WINNIPEG

Dr N.-A. LAURENDEAU
DES HOPITAUX DE NEW-YORK
Spécialité : Chirurgie et maladies de la femme
HEURES DE CONSULTATIONS
1 à 3 heures p.m. 7 à 8 heures p.m.
Visite à l'hôpiatl St-Boniface tous les matins
Bureau et résidence : 83, rue Ritchot
Tél. Main 1392 Saint-Boniface

Dr J R. TASSÉ
M. D., L. M. C. C.
Spécialiste en Chirurgié et Maladies des Femmes. Voies Urinaires
Bureau — Chambres 441-443 Bloc Somerset, Ave. Portage
Winnipeg
Consultations 2 à 5 p.m.—7 à 8 p.m,
Téléphone Main 6674
Résidence, 109, rue Dumoulin
Télé M. 6675 St-Boniface

Heures de bureau :
1½ à 5 p.m.; le soir : 7½ à 9 p.m.
Dr L.-G. BENOIT
238, EDIFICE CURRY, WINNIPEG
Spécialité : maladies du système nerveux, des poumons, du coeur, de l'estomac, des intestins, du foie et génitaux-urinaire
Tél.: Bureau, M 6362—Rés. M 8467
163 Avenue Lisgar

Dr L. D. COLLIN
Des hôpitaux de Paris
Spécialité Chirurgie
Bureau 79, avenue Provencher
St-Boniface
Téléphone Main 4640
Heures de consultation 2 à 5 p.m. et 7 à 9 p.m.

Dr. E. J. JARJOUR
DENTISTE
Gradué de McGill et Laval
Téléphone : Main 4190
Bureau :
356 rue Main—702 Edifice Great West
WINNIPEG
En face de la Banque Montréal
Ouvert les soirs par "appointment"

Bureau : Télé. Main 1231
Dr. G. K. HOBSON, V.S., B.V.Sc.
VETERINAIRE
MEDECIN
BUREAU : 109, RUE MARION
NORWOOD, MAN.
Résidence: Tél. Main 7823
18, rue Kitson - Norwood

AVOCATS & NOTAIRES

L'Hon. J. Bernier H. P. Blackwood
Noël Bernier Alex. Bernier
BERNIER, BLACKWOOD & BERNIER
Avocats et Notaires
Spécialités : droit criminel
Corporations, prêts
Bureaux :
401 Bloc Somerset, Ave. du Portage
WINNIPEG
Phone Main 4206 et 4207

Albert Dubuc Magistrate à St-Boniface
Henri Lacerte Avocat de Manitoba et Québec
DUBUC & LACERTE
AVOCATS ET NOTAIRES
Bureau : 405-406, Edifice Great West Permanent, 356, rue Main

Commerce, Droit, Finance
A.-L. MONNIN
NOTAIRE
715 EDIFICE McINTYRE
416, rue Main, Winnipeg
Correspondant en France, Suisse et Espagne